
Camping : Foire Aux Questions

Puis je arriver à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ?

Non, les véhicules ne peuvent plus circuler dans le camping après 22h30.

Les arrivées sont possibles entre 15h et 19h30.

Pour les arrivées entre 1930h et 22h30, nous avons un système « arrivée tardive » qui vous permet d'accéder à votre location de manière autonome.

Donc, si vous pensez arriver en dehors de ces horaires, passez-nous un petit coup de fil au 09.73.23.19.56 pour que l'on s'organise ensemble. Et si vraiment, vous avez oublié de nous prévenir, c'est nous qui y pensons pour vous !

Dans tous les cas, un numéro d'urgence (et uniquement d'urgence) existe : 06.25.29.37.89

Peut-on arriver le jour de notre choix ?

Vous pouvez arriver le jour de votre choix.

A quelle heure devons-nous libérer notre location ?

Les hébergements sont à libérer propres avant 10H30. Pour un départ sans stress, pas d'état des lieux de sortie. Nous l'effectuerons plus tard. Les clés sont à déposer à l'accueil. La caution vous sera automatiquement restituée par Sweekly.

Si votre hébergement n'est pas reloué, il est possible de souscrire un supplément de séjour et rester dans votre hébergement jusqu'à 18h. Renseignez-vous auprès de l'accueil.

A quelle heure devons-nous libérer notre emplacement nu ?

Les emplacements sont à libérer avant 12H. Si votre emplacement n'est pas reloué, il est possible de souscrire un supplément de séjour et rester dans votre hébergement jusqu'à 18h. Renseignez-vous auprès de l'accueil.

La caution, pourquoi ?

Un dépôt de caution d'un montant de 300€ est demandé pour toute réservation d'hébergement. Notre prestataire Sweekly vous transmet un mail pour vous permettre ce dépôt. Le montant n'est pas débité de votre compte bancaire.

L'intégralité de ce dépôt de garantie vous sera restitué 20 jours après la fin de votre séjour si l'hébergement est rendu propre, déduction faite des indemnités retenues pour d'éventuels dégâts occasionnés, prestations impayées, perte de clés ...

Comment fonctionnent les entrées/sorties en voiture ?

Des grilles ferment le Domaine, que vous pourrez ouvrir grâce à la clé qui vous sera remise à votre arrivée, avec la clé de votre hébergement. Valeur des clés en cas de perte : 20€

Passé 22h, nous vous demandons de respecter le calme en cas de retour tardif, sans claquer vos portières.

Le camping a-t-il une piscine ?

Oui, le camping a une piscine dans son enceinte. Cette dernière est ouverte du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre. Elle est ouverte tous les jours de 9h30 à 19h30.

Elle n'est pas surveillée. Nous vous rappelons que vos enfants sont toujours sous votre responsabilité. Les enfants de moins de 12 ans ou ne sachant pas nager doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

La douche savonnée est obligatoire avant de rentrer dans le bassin.

Les enceintes portables sont interdites.

Les Shorts de bain sont ils autorisés dans nos bassins ?

Les shorts de bain sont autorisés

Par contre, **bermudas non spécifiques à la baignade, combinaisons et vêtements intégrales sont strictement interdits.**

Puis je accéder à la piscine sans séjourner au camping ?

Non, la piscine est exclusivement réservée aux clients séjournant au camping. Les visiteurs à la journée ne peuvent pas accéder à la piscine

Y'a-t-il un restaurant ?

Non, Vous trouverez plusieurs restaurant dans le centre du village et 5 min à pied (pizzeria, snacking, brasserie ...)

Peut-on acheter du pain frais au camping le matin ?

Oui et plein d'autres choses. Il est obligatoire de réserver en vous adressant à l'accueil. Le pain vient de la boulangerie voisine. Il est disponible dès 8h30 chaque jour.

Accueillez-vous les groupes ?

Oui et non, nous n'accueillons pas les groupes de plus de 6 personnes, les groupes de mineurs ou les groupes festifs. Notre camping reste calme et familial.

Nous accueillons les groupes organisés sans visée festive: randonneurs, cycliste ... nous proposons alors des formules hébergement + repas, paniers pique niques ...

Quelles activités proposez-vous ?

Nous ne proposons pas d'animations au camping.

Nous avons fait le choix d'un domaine calme et sans animations particulières.

Toutefois, des partenaires pourront intervenir ponctuellement pour proposer des animations adultes ou enfants. Durant ces ateliers, les enfants restent sous votre responsabilité ; vous ne pouvez être absents du site pendant les animations.

Quel temps va-t-il faire durant mon séjour ?

Nous n'en savons rien ☺

Consultez météo blue.

Le temps de douche est-il limité ?

Non, les douches sont libres d'accès mais soyons raisonnable. Les réserves d'eau doivent être préservées ☺

Combien d'étoiles pour les Lodges de Blois Chambord ?

Depuis 2021, nous avons obtenu une troisième étoile.

Où se trouve le camping par rapport aux commerces ?

Nous sommes situés quelques centaines de mètres du bourg de Mont-Prés-Chambord. Vous y trouverez un supermarché, deux boulangeries, une boucherie, une pharmacie ... Et plusieurs restaurant ou points de vente à emporter.

Y'a-t-il une épicerie au camping ?

Nous disposons à l'accueil une petite épicerie de dépannage où vous trouverez les produits de base : café, sucre, confiture, nutella, pâtes, sel, poivre, produits d'hygiène Mais aussi des produits locaux

Comment venir en transports en commun ?

Pour venir en train vous pouvez opter pour la gare de Blois (15 km). Une fois arrivé à la gare, nous vous conseillons pour plus de simplicité, vous pourrez emprunter la ligne de bus 3. Le transport en direction et en provenance de Blois est effectué par la compagnie Remi 41.

Les enfants peuvent-ils jouer librement dans le camping ?

Le camping est avant tout un camping familial. Il est de petite taille. Vos enfants sont libres de faire des kilomètres en vélo sans se perdre pour aller à la piscine, puis à l'aire de jeux. La vitesse est limitée à 10 km/h dans l'enceinte du camping.

Le camping est-il calme ?

Oui et nous y tenons ! Le camping est avant tout un camping familial. Nous n'acceptons pas les groupes festifs.

Nous demandons à nos clients de garantir le calme à partir de 22h30 et assurons des rondes de nuits afin de veiller sur vos rêves !

Y'a-t-il le WIFI au camping ?

Oui, il y a du wifi sur tout le camping, accessible depuis n'importe quel emplacement. Nous vous l'offrons.

Puis je choisir mon numéro d'emplacement/mon hébergement ?

Oui, nous ferons notre maximum pour satisfaire vos demandes (ombre, calme, types d'arbres, ...). L'option « emplacement choisi » vous garantit votre emplacement préféré à votre arrivée !

Néanmoins, nous n'avons pas toujours la possibilité de vous proposer l'emplacement désiré car il est déjà pris. Notre politique est simple, pour éviter tout conflit, c'est le premier qui a réservé qui a la priorité ...

N'hésitez pas à nous proposer 3 numéros d'emplacement pour satisfaire au mieux vos souhaits 😊

Si vous souhaitez être à côté d'amis, n'hésitez pas à nous en faire la demande.

Quelle est la capacité maximale de mon hébergement ?

Pour les locations, la capacité maximale se trouve sur le descriptif de chaque fiche locative.

Pour les emplacements camping-cars, la capacité maximale est de 6 personnes.

Les bébés et les enfants sont-ils comptés dans le nombre de personnes pour l'hébergement ?

Les familles sont les bienvenues ! La capacité maximale affichée pour nos locatifs comprend l'ensemble des participants au séjour, y compris les enfants et les bébés. Idem pour les emplacements camping-cars.

J'ai quelqu'un de plus à dormir...

Pour des raisons de confort et d'assurance, les locations ont une capacité maximale, selon le modèle.

Si vous comptez recevoir une personne supplémentaire, assurez-vous de louer un hébergement qui est en capacité d'accueillir cette personne. Vous devrez également déclarer le nouvel occupant à la réception du camping, régler la taxe de séjour et voir les différentes modalités.

Si la capacité maximale de l'hébergement est atteinte, cette personne ne pourra être accueillie.

Les draps sont-ils fournis dans les hébergements ?

Non, les draps ne sont jamais fournis dans nos locations car nous savons que vous préférez les vôtres pour être comme à la maison. Sauf exception, les lits sont de 140cm. Les lits simples sont de 80 cm. N'hésitez pas à regarder sur la fiche descriptive de votre hébergement ou à nous appeler.

Si vous voulez alléger la voiture, nous vous proposons la location de draps en tissu ou l'achat de draps jetables en papier tissé. Ils sont tout doux.

Les oreillers sont-ils fournis dans les hébergements ?

Oui, les oreillers sont fournis. Ils sont à disposition dans vos hébergements. Ils sont désinfectés entre chaque séjour. Ce qui ne vous empêche pas de prendre les vôtres si vous souhaitez avoir tout votre confort habituel de la maison.

Les couettes sont-elles fournies dans les hébergements ?

Oui, les couettes sont fournies dans les hébergements

Les serviettes sont-elles fournies dans les hébergements ?

Non, nous vous prions de bien vouloir amener vos serviettes de toilettes et vos serviettes de plage. Sachez qu'une laverie est à votre disposition sur place si vous souhaitez les laver et les sécher pendant votre séjour.

Nous proposons également la location de serviettes de toilette et de linge de cuisine.

Les hébergements sont-ils climatisés ?

Certains hébergements sont climatisés, très peu. Pensez à regarder sur le descriptif hébergement.

Les hébergements sont-ils équipés de TV ?

Certains hébergements sont équipés de TV. Pensez à regarder sur le descriptif hébergement.

Devons-nous emmener nos ustensiles de cuisine ?

Non, les résidences sont entièrement équipées de tout le nécessaire de cuisine. Nous vous conseillons de n'emporter avec vous que des ustensiles particuliers indispensables à votre confort.

Peut-on stationner un véhicule sur notre emplacement ? Et si on a une deuxième voiture ou une remorque ?

Oui, chaque séjour inclus l'emplacement pour un véhicule.

Il est possible de venir avec une deuxième voiture (selon les places disponibles). Il est obligatoire de la déclarer dès que possible afin que nous puissions nous organiser. Celle-ci sera facturée. Le tarif varie selon la nature de votre location et la période.

Les véhicules sont stationnés sur les parking destinés. Ces derniers ne sont pas à côté de votre hébergement.

Les barbecues sont-ils autorisés ?

Oui, les barbecues au charbon de bois sont autorisés. La plupart des hébergements disposent de leur barbecue au charbon de bois. Pour les autres, des barbecues sont à louer à l'accueil.

Vous trouverez du charbon de bois et des allumes feu en vente à l'accueil.

Les feux au sol sont interdits.

Qui fait le ménage à la fin du séjour ?

Le ménage de fin de séjour est à votre charge.

Vous devez nous rendre votre hébergement dans l'état où vous l'avez trouvé.

Cependant, si vous souhaitez profiter des vacances jusqu'au bout et ne pas avoir à vous en occuper, vous pouvez prendre un forfait ménage. Notre équipe s'en chargera pour vous. Vous devrez toutefois vider vos poubelles et votre frigo, laver, essuyer et ranger votre vaisselle, laver la grille de barbecue.

Si vous vous occupez du ménage de fin séjour, un pense bête est disponible dans chaque hébergement afin de vous aider à ne rien oublier.

Est-il possible de mettre une tente à côté de notre hébergement ?

Non, pour des questions de sécurité incendie dans notre département, il est formellement interdit de rajouter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil home que l'on loue, même si l'on ne dépasse pas le nombre de personnes autorisées sur l'emplacement.

Les animaux sont-ils acceptés ?

Oui les chiens sont acceptés dans le camping. Nous vous demandons de les tenir en laisse et de les amener faire leurs besoins à l'extérieur du camping. Il est interdit de laisser un animal seul sur un emplacement, attaché ou enfermé dans une voiture ou dans un hébergement. Il faudra présenter leur carnet de vaccination lors de votre arrivée.

Les chiens ne sont pas autorisés dans les sanitaires et au sein de la piscine.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.

Que puis-je mettre exactement comme installation lorsque je réserve un emplacement ?

Nos emplacements font une superficie allant de 100 à 150 m². Ces emplacements peuvent recevoir :

- 1 caravane et un véhicule
- 1 camping-car ou un van
- Un deuxième véhicule ou une deuxième tente (en supplément)
- 1 remorque (gratuite jusqu'à moins d'1m50 ; payante comme un véhicule supplémentaire au-delà d'1m50)

Nous ne sommes pas autorisés à accueillir les tentes

Quand dois-je régler mon acompte ?

Un acompte de 30% est demandé lors de la réservation, payable immédiatement afin de valider la réservation. Nous pouvons également vous mettre une option quelques jours, le temps de vous laisser réfléchir pour valider votre choix définitivement.

Si vous réservez un hébergement moins d'un mois avant votre séjour, le montant total de votre séjour est alors dû dès la réservation.

Vous pouvez le régler en carte bancaire, en chèques vacances, en chèques vacances connect, en chèque ou par virement.

Quand dois-je régler le solde de mon séjour ?

Comme nous vous le précisons sur votre confirmation de réservation (document qui garantit votre réservation suite au paiement de l'acompte), le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée pour les hébergements.

Vous pouvez le régler en carte bancaire, en chèques vacances, en chèques vacances connect, en chèque. Nous proposons également la possibilité de régler en plusieurs fois sans frais. Contactez-nous au 09.73.23.19.56 pour que l'on envisage ensemble une solution à votre situation.

Peut-on payer en chèques vacances ?

Oui, vous pouvez payer votre acompte et/ou votre solde en chèques vacances à hauteur de 50% du coût total de votre séjour. Il vous suffit de nous les envoyer, remplis à votre nom, à l'adresse postale du camping.

Peut-on payer en chèques vacances connect ?

Oui, vous pouvez régler directement par chèques vacances connect votre acompte ou votre solde de séjour, lorsque vous réservez en ligne uniquement.

Puis je modifier mon séjour une fois réservé ?

Toute demande de modification devra être formulée par écrit. Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilités et au moins 15 jours avant le début de votre séjour.

Je n'arrive que le lendemain/je partirai un jour plus tôt...

Aucun remboursement ne sera effectué dans ces cas.

Dans le cas d'un départ anticipé, nous vous invitons à le signaler. Il est important pour nous de savoir qui séjourne sur le camping de manière précise.

Si vous avez souscrit à l'assurance annulation, nous vous conseillons de voir directement avec elle pour les modalités de remboursement éventuelles.

Que se passe t'il en cas d'annulation ?

Annulation du fait des Lodges de Blois Chambord

En cas d'annulation du fait des Lodges de Blois Chambord, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du campeur

Les annulations doivent être formulées par écrit à la direction du camping.

1er cas : si l'annulation est formulée au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée :

Le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping.

2e cas : si l'annulation est formulée moins de 30 jours avant la date d'arrivée :

La totalité des sommes versées seront conservées par le camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. Notre partenaire « Meetch » s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. Cette dernière est proposée lors de votre réservation (en ligne également) et peut être souscrite jusqu'à 72h après la réservation.

Que couvre l'assurance annulation ?

Pour plus de détails, c'est par ici :

<https://www.lodges-chambord.com/wp-content/uploads/2024/06/Assurance-annulation-%E2%80%93-Garantie-Covid.pdf>

Comment contacter l'assurance annulation ?

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail et aviser l'assureur « Meetch » dans les 48h (ouvrir le dossier en ligne, fournir tous les renseignements et documents justificatifs nécessaires).

Vous avez reçu un mail de confirmation de souscription si vous ne le trouvez plus, contacter le camping qui pourra vous le renvoyer.